

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous le savez, la Fête des Lumières connaît depuis maintenant plusieurs années un très beau succès populaire qui vient conforter la politique active de la Ville en matière d'éclairage urbain, et lui permet chaque année d'innover artistiquement et technologiquement. Toujours plus de scénographie et d'installations lumineuses gratuites pour cette Fête 2008 qui, entre parenthèses, en rapport coût-nombre de visiteurs, est l'un des événements les plus réussis et les moins coûteux de France. Je vous rappelle que le budget global de cette fête est de quelque deux millions d'euros, dont 40 % proviennent de financements privés pour un nombre de visiteurs estimés chaque année à près de 4 millions.

Cette année, la Fête des Lumières va donc se dérouler sur une période qui courra du 5 au 8 décembre prochain, avec une nouveauté, l'introduction de trois parcours identifiés en centre ville et aux alentours :

- tout d'abord, une promenade au bord de la Saône,
- ensuite, une promenade au fil de l'eau,
- et enfin, une promenade en presqu'île.

L'idée, c'est à la fois d'accompagner les déambulations du public parce que c'est bien ce que fait le public, il n'est pas immobile, il déambule. C'est aussi de redécouvrir le patrimoine architectural de cette ville et c'est enfin de mieux répartir le flux des visiteurs qui avaient un peu trop tendance à se concentrer, voire à se congestionner globalement entre les Terreaux et la place Bellecour. A ce sujet, sachez qu'une attention toute particulière sera apportée, cette année aussi, à la sécurité des visiteurs avec, notamment, un plan spécial sécurité qui sera géré par la Préfecture.

Pour information, c'est plus d'une cinquantaine de projets d'arrondissement qui seront soutenus dans le cadre de la Fête 2008 des Lumières, mais qui vous seront présentés prochainement aux conseils municipaux de septembre et octobre. Aujourd'hui, nous allons donc nous intéresser plus spécifiquement aux projets de centre ville qui ont été sélectionnés sous forme de marchés publics et retenus en fonction à la fois de leur qualité artistique, bien entendu, mais aussi du dossier technique et du prix.

Huit lots sont donc attribués que je vous propose de découvrir maintenant, ne serait-ce que pour rêver un peu, car je conçois qu'il soit difficile de se projeter dans l'hiver 2008, mais rêvons un peu. Les huit lots sont ceux que vous voyez apparaître sur l'écran : la montée de la Grande

Côte, la place des Terreaux, Saint-Nizier, la place des Jacobins, la place et le Théâtre des Célestins, la colline de Fourvière, la cathédrale Saint-Jean, la place Bellecour, un lieu à déterminer et la promenade au fil du Rhône dont je vous parlais tout à l'heure.

Commençons par la montée de la Grande Côte : pour cette montée nous vous proposons donc un projet de la société ABAX, projet complètement intégré à la montée de la Grande Côte qui est une montée entourée d'immeubles. Et bien, imaginez que la montée se transforme en quelque sorte en montée d'un immeuble avec des paliers, et avec à chaque étage des histoires racontées dans de grandes fenêtres de près de 2,50 m qui sont posées comme celles que vous voyez là. Vous avez ainsi la concierge au rez-de-chaussée, à l'étage suivant la jeune femme qui se prépare, qui s'habille, au suivant le couple qui se dispute, à un autre le chat, je passe les détails... Disons qu'on recrée l'ambiance d'un immeuble avec du son de proximité, à la fois doux et réaliste.

Tout le matériel, puisqu'il s'agit de projections vidéos sur ces écrans, est bien caché. Tout en haut de cette montée, sous l'espèce de pergola créée avec des fils de fer, il faut s'imaginer une espèce de ciel d'étoiles avec là encore une bande son, et des amoureux qui regardent le ciel tout en chuchotant.

Pour ce qui est de l'ambiance et de la sécurité, sachez que vous aurez un double éclairage : un éclairage sur le sol et un éclairage dans les grands ballons lumineux qui sont au-dessus des marches et qui permettent de bien voir ce qui se passe. Enfin, vous avez un éclairage du jardin sur la partie basse. Les séquences vidéos dans chacune des fenêtres sont courtes puisqu'elles durent moins de deux minutes, pour éviter les bouchons devant chacune. Enfin, les installations sont placées plutôt vers la végétation, à deux mètres plus précisément de l'escalier pour qu'on puisse les voir d'assez loin. Voilà pour le projet de la Grande Côte et de la société ABAX.

On passe ensuite, à un emplacement qui est très important, très symbolique, la place des Terreaux. Nous vous proposons de retenir une des trois meilleures sociétés d'images géantes qui s'appelle Spectaculaire, qui nous propose de projeter en quelque sorte sur l'Hôtel de Ville et sur le Musée des Beaux Arts, l'histoire d'un petit géant qui s'endormirait et qui rêverait dans son sommeil que la place des Terreaux devienne son terrain de jeux. Vous le voyez donc sortir de son coffre à bois, un certain nombre d'objets, des ciseaux, des cubes, des dominos et il va se mettre petit à petit à transformer les bâtiments qui l'entourent, l'Hôtel de Ville et le Musée des Beaux Arts, avec ses jouets en découpant le bâtiment, vous le voyez là, en jouant avec eux un peu comme on jouerait avec des dominos, des cubes en bois, ou des mécanos.

C'est un spectacle assez majestueux qui dure 6-7 mn, qui tourne là encore en boucle pour éviter à nouveau d'engorger la place des Terreaux. Que dire de plus : peu d'emprise sur cette place, c'est-à-dire que

vous n'avez pas de matériel de projection en plein centre de la place, il est sur les côtés. Un peu de son aussi, une bande musicale très douce où on entend à la fois de la musique de Yann Tiersen par exemple, mais aussi des rires, des babillages d'enfants, c'est très léger. Et puis pour information, tout est réalisé en vidéo projection haute définition. Voilà pour la place des Terreaux.

Troisième projet, la place des Jacobins : sur cette place vous allez voir que l'idée de l'agence Tagada que nous vous proposons de retenir, est de construire autour de la fontaine un mobile constitué de 24 poissons de 1,60 m de long et de 1,30 m de hauteur. Ces poissons sont lumineux grâce à des barres led à l'intérieur de chacun d'entre eux, qui sont à la fois lumineuses et tri-chromiques, ce qui veut dire qu'elles changent de couleur, et permettent de donner une impression de mobilité aux poissons.

La fontaine et les façades feront aussi l'objet d'un traitement lumière et par ailleurs, comme vous le voyez sur l'écran, vous aurez des projections de poissons sur les façades des immeubles aux alentours. Je ne rentre pas dans les détails, mais sachez simplement que pour réaliser ce mobile qui est extrêmement haut (plusieurs mètres), et entoure toute la fontaine, c'est une grue noire qui sera installée devant le magasin Armand et Thierry et qui portera l'ensemble de l'installation. Voilà pour la place des Jacobins, aquatique donc.

Pour ce qui est de la place et du Théâtre des Célestins, on est ici avec la Société Enluminure sur une projection d'images géantes qui va couvrir la façade du Théâtre des Célestins. C'est un spectacle là encore qui dure entre 7 et 8 minutes et qui racontera l'histoire ou plutôt les histoires du théâtre. Donc, on verra des ouvertures de rideaux différentes d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre, des personnages de théâtre qui ont marqué l'histoire, Roméo et Juliette par exemple. On verra aussi des formes théâtrales différentes prendre forme sur la façade du Théâtre des Célestins. Là encore il y aura une sonorisation faite essentiellement de répliques de théâtre fameuses, les trois coups du théâtre, etc... Sachez que le matériel de projection n'aura pas d'emprise sur la place des Célestins, donc les visiteurs pourront se déplacer sans difficulté puisque ce matériel se trouvera derrière les grilles, sur le trottoir rue des Archers. Voilà pour ce lot.

Passons au suivant, la colline de Fourvière. Voilà encore un lieu phare de la Fête des Lumières. Cette année, nous vous proposons de retenir la Société GL Events avec la mise en lumière de la colline, c'est-à-dire à la fois de la végétation, de la basilique de Fourvière et du chevet de Saint-Jean. Pour précision, le Palais de Justice qui est en travaux pour quatre ans et l'Antiquaille ne seront pas utilisables cette année.

GL Events propose cinq tableaux pour illuminer cet ensemble, cinq tableaux qui représentent l'eau, la terre, le feu, l'air et enfin l'esprit qui réunit tout. C'est une mise en lumière assez spectaculaire, comme vous

le voyez, qui serait visible depuis les quais de Saône. Là encore, le spectacle devrait durer 7-8 minutes, pas plus, et tourner en boucle. Les deux bâtiments de Fourvière et de Saint-Jean sont censés se répondre, c'est-à-dire que quand l'un s'illumine en premier, l'autre suit aussitôt et tous les deux jouent sur la végétation qui, tout à tour, va changer de couleur, va se faire eau, volcan, vent, fumée ou prendre feu.

On passe à la cathédrale Saint-Jean pour laquelle nous avons décidé de faire confiance à nouveau à quelqu'un qui le mérite, en l'occurrence à Patrice Warrener, une vraie star dans son domaine qu'on a vu déjà il y a deux ans dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville et qui, lui, s'est un peu spécialisé dans la polychromie sur façades. Donc, il faut imaginer la façade de la cathédrale Saint-Jean en lumière, entièrement colorisée, avec des couleurs très vives. A cela, il faut rajouter que Warrener souhaite recréer en images les cinquante statuette dont beaucoup, malheureusement, ont perdu une partie (la tête, etc...). Belle récréation en image donc sur cette façade. Par ailleurs, il traite aussi la fontaine qui est au centre de la place, avec pour la soirée précisément du 8 décembre, c'est-à-dire la dernière soirée, une installation toute particulière faite de 1.000 lumignons sur cette fontaine.

On passe à la place Bellecour : c'est là encore GL Events qui a été retenu. Pour ne rien vous cacher, c'est aussi la seule société à avoir répondu sur ce lieu, avec un très beau projet, que je qualifierai de calligraphie lumineuse.

Comme vous le voyez, chaque soir, des « calligraphes lumière » vont créer un certain nombre d'œuvres lumineuses en direct, de façon très interactive, puisque le public sera invité à participer.

Le principe, si vous voulez, c'est d'écrire avec de la lumière devant un appareil photo, qui reste en pose longue et les œuvres ainsi réalisées sont ensuite projetées sur un grand écran, qui se trouve à la droite de la statue de Louis XIV ; un écran qui, pour information, sera de deux fois la taille de l'écran que l'on connaît pour la retransmission des matches de foot ; cela devrait donc donner quelque chose d'assez majestueux.

Les artistes, en plus de ces œuvres lumineuses en direct, joueront avec l'architecture des lieux et notamment avec la statue de Louis XIV ou encore la basilique. Si l'on peut repasser la belle image du début....

Et, sans dévoiler son nom, parce que nous attendons encore confirmation de sa présence, sachez qu'un très grand calligraphe internationalement reconnu, devrait être parmi nous pour cette très belle œuvre.

Ensuite, on passe au lieu à déterminer : comme chaque année, on laisse la possibilité aux artistes et aux sociétés, de faire des

propositions sur des lieux qui ne sont pas déterminés. Cette année nous vous proposons de retenir la place du Change dans le 5^e arrondissement.

La place du Change qui accueillerait un projet extrêmement poétique de la Société « Mains liées mains libres », que vous voyez apparaître. Il faut imaginer la place avec une espèce de microclimat en plein mois de décembre, baignée par une lumière un peu estivale et des milliers de papillons qui seraient venus se réfugier et virevolter autour des sources lumineuses : les lampadaires, bien entendu, mais aussi les vitrines des magasins, les abris-bus, la cabine téléphonique.

Et puis aussi cette espèce de caravane qui traîne là, une caravane d'un touriste égaré sur cette place. Très belle œuvre !

Ce sont aussi 10.000 papillons réalisés en métal ou avec du film plastique et montés sur des cordes à piano, ce qui donne aux insectes une vraie souplesse et leur permet de bouger au gré du vent. Et en plus de ces insectes réalisées en matière, vous avez aussi la projection de gobeaux, c'est-à-dire d'images, de pochoirs de lumière en forme de papillons là encore, et qui éclairent les façades autour.

Et nous arrivons, chemin faisant, à la promenade au fil du Rhône : je vous le disais, c'est l'une des nouveautés de cette année, puisque, encore une fois, nous avons cherché à désengorger le centre ville et à inciter les Lyonnais à aller peut-être voir ce qui se passe du côté notamment du Parc de la Tête d'Or. Nous leur proposons donc un parcours très spécifique au fil du Rhône. C'est Procon et Quartiers Lumière qui pourraient réaliser ce très beau projet, là encore très ambitieux, sur cinq sites : la place Louis Pradel, d'où la promenade part, le pont Morand, la place Maréchal Lyautey, les Berges du Rhône, pour arriver enfin à la porte des Enfants du Rhône, du Parc de la Tête d'Or.

Il s'agit, pour cette ballade, de se plonger dans un monde aquatique, un monde abyssal, fait de molécules d'eau, comme on peut les voir là sur la place Louis Pradel, que vous êtes invités à suivre, pour arriver ensuite –image suivante- sur le pont, avec des gardiens aquatiques, réalisés en jets d'eau, que vous voyez là, de plus de 30 mètres de hauteur, des reflets d'eau projetés sur le tablier du pont, etc... Tout ça pour arriver sur la place du Maréchal Lyautey, et se poser quelques instants, dans une espèce de salon privatif, propice aux rencontres, puis de repartir sur les Berges, où attendent plusieurs installations lumineuses très variées, comme vous le voyez : cela va des miroirs, aux colonnes de lumière, aux bulles lumineuses, aux hémisphères lumineux, mannequins recouverts de cuivre cachés dans la végétation, et j'en passe... Très féérique tout cela !

Les projections vidéo donnent en outre le sentiment de découvrir à travers des hublots, tout un monde aquatique : vous voyez traîner des sirènes, des poissons, des algues, etc. Dans les arbres, des fruits lumineux sont suspendus.

Et enfin, de découverte en découverte, on atteint la Porte des Enfants du Rhône. Là, devant cette porte, au sol, sont projetés des nénuphars et au mur, vous avez ces espèces de colosses géants, qui vous invitent à pénétrer dans un autre monde. Je ne vous en dis pas plus, mais cette fête devrait être très réussie !

Voilà pour la présentation rapide.

M. LE MAIRE : Merci bien Madame Vallaud-Belkacem. Je crois que ce sera une très belle Fête des Lumières. Evidemment, avec les projets centraux, va se rajouter à tout cela, l'ensemble des projets dans les arrondissements. Donc, je pense que ce sera une belle édition.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement :
Monsieur le Maire, chers Collègues, vous nous demandez l'autorisation de signer les marchés relatifs à la Fête des Lumières.

Nous venons de voir des beaux projets effectivement, mais ce ne sont pour le moment que des dessins, et nous avons hâte de voir à quoi ces installations vont ressembler !

M. LE MAIRE : Le 8 décembre, c'est le 8 décembre !

M. BROLIQUIER Denis : Et bien, nous attendrons le 8 décembre, mais c'est aujourd'hui que nous arrêtons la décision et si les arrondissements sont consultés pour les projets d'arrondissement, ils ne le sont absolument pas pour les grandes animations. Nous n'avons même pas été, ne serait-ce qu'informés, de l'élaboration de cette promenade en presque-île évoquée dans la délibération, et dont nous venons de voir des images.

Croyez bien que je le regrette, tant sur le plan artistique que, d'ailleurs, sur un plan complètement concret et pratique. La Fête des Lumières est devenue, je le reconnais bien volontiers, un événement phare de notre programmation culturelle. Et son rayonnement est incontestable : vous nous avez donné tout à l'heure des chiffres tout à fait édifiants. C'est pourquoi elle mérite la contribution de tous, même des plus modestes, qui ne sont pas toujours les moins avisés...

Quoi qu'il en soit, nous voterons bien évidemment cette délibération et nous resterons vigilants quant à la qualité des prestations et à la qualité de l'organisation de cette fête.

Pour votre baptême du feu, Madame l'Adjointe, nous espérons que vous saurez nous épargner la déconvenue de l'année dernière, place des Terreaux ; une déconvenue à plus de 130.000 € je le rappelle ; à moins que la Ville ne se soit fait rembourser, pour défaut de prestation, depuis !

Pour l'édition 2008, lorsque je regarde le budget, je remarque que le budget total de ces marchés est déjà en augmentation de plus de 50 % par rapport aux délibérations votées en juin de l'année dernière. Je suppose qu'il faut mettre cela sur le compte de la campagne pour Lyon 2013, capitale de la Culture. C'est une campagne qui nécessite de vrais efforts, compte tenu des enjeux.

J'espère donc que cette Fête des Lumières 2008 saura porter haut et fort les couleurs de notre ville.

Je voulais profiter de ce dossier, concernant l'animation, pour attirer votre attention sur un tout autre sujet d'actualité, qui est lié lui aussi à l'animation de notre ville.

Sur un ordre personnel du Maire de Lyon, la grande roue a fait sa première apparition estivale sur la place Bellecour. Je tenais à dire tout à fait officiellement devant ce Conseil, que je regrette vivement cette décision, car elle marque inmanquablement le début de la pérennisation de la grande roue sur la place Bellecour.

Et pourquoi pas d'ailleurs sur le principe ! La grande roue est une attraction qui plait. Elle plaît à mes enfants, comme aux Lyonnais ! A l'instar de sa « grande sœur », la London Eye, ou comme à Paris, elle peut trouver sa place à Lyon, mais pas place Bellecour !

Sa taille et sa structure en font un véritable élément du paysage urbain, qui ne peut pas, à mon avis, à notre avis, s'intégrer à la ville n'importe comment.

Monsieur le Maire, plutôt que de grignoter subrepticement chaque année quelques semaines de présence supplémentaires sur un lieu inapproprié, je vous demande aujourd'hui officiellement de bien vouloir faire étudier les conditions d'une implantation pérenne et mieux adaptée à cette activité foraine.

Et pour vous montrer à quel point notre Opposition est constructive, je suis même prêt à vous faire des propositions :

- à court terme, l'expertise rendue par le Grand Lyon ne présente aucune contre-indication formelle à un retour provisoire de la structure sur la place Antonin Poncet. C'est proche de Bellecour, c'est dans le centre ville, elle y a déjà passé trois saisons, 2000, 2001 et 2002, et vous nous aviez promis à une époque qu'elle y retournerait, après les travaux du métro. Je pense que c'est un lieu d'accueil possible et même que d'autres sites sont également à étudier.

- à plus long terme, la grande roue pourrait s'installer à la Confluence, pourquoi pas même sur l'esplanade de l'Hôtel de Région ?

Voici nos propositions du jour. Je vous remercie de votre attention.

Mme VALLAUD BELKACEM Najat, Adjointe : Quelques précisions en réponse à M. Broliquier.

D'abord, comme je préfère toujours retenir les compliments, je retiens de votre introduction, que vous trouvez que la collaboration est bonne sur les projets d'arrondissement, ce que je confirme : c'est vrai que nous travaillons très bien avec l'ensemble des arrondissements, et que, de ce point de vue, ce n'est pas seulement les équipes d'arrondissement qui sont consultées sur ces projets, mais aussi dans certaines mairies qui en ont fait le choix, les conseils de quartier et les associations, ce qui permet vraiment à tous de s'approprier ces projets, que l'on découvrira donc aux Conseils municipaux de septembre et d'octobre.

Vous dites, en revanche, n'avoir pas été consulté sur ces projets de centre ville. Je vous rappelle que nous sommes dans une procédure d'appel d'offres et de marchés publics. Donc, vous n'êtes pas sans savoir que nous ne pouvions pas rendre public ces projets, avant qu'ils ne soient passés en Commission d'Appel d'offres : ils sont passés en Commission d'Appel d'Offres dans laquelle tous les Groupes sont représentés, donc de fait, tout le monde a été consulté ; c'est, d'ailleurs, le même diaporama que j'utilise aujourd'hui qui vous a été présenté lors de cette Commission.

Enfin, sur l'augmentation que vous évoquiez, du budget, sachez qu'elle a été, pour l'essentiel, reportée sur la programmation artistique, notamment avec la création de ce parcours promenade au fil du Rhône qui est la grande nouveauté de cette édition.

M. LE MAIRE : Merci Madame Vallaud Belkacem.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)